



Déclaration liminaire au Comité Social d'Administration Local du 6 mai 2025

La DGFIP est l'administration qui contribue le plus aux suppressions d'emplois au sein de la Fonction publique d'État. Depuis sa création en 2008 et jusqu'en 2025, la DGFIP a subi 32 046 destructions d'emplois, soit plus de 28 % de ses effectifs. Cela représente 25 % du total des suppressions dans la fonction publique d'État !

Ajoutons à ce constat qu'un nombre important de postes reste physiquement non occupés et donc «vacants» (environ 4 000 en septembre 2024) faute de recrutements à hauteur des départs à la retraite ou autres mobilités.

L'affaiblissement continu de la DGFIP se poursuit en 2025 avec 550 nouvelles suppressions d'emplois en net au niveau national.

L'année blanche, promise cette année, s'est finalement transformée en une nouvelle année grise ! Comme on le sait malheureusement trop à la DGFIP, les promesses n'engagent que ceux qui y croient... Au niveau local, nous devons à nouveau déplorer la suppression de 5 emplois...

Il est par ailleurs à noter que cette année, ce point est inscrit à l'ordre du jour pour simple information. Les représentants élus par le personnel ne peuvent même plus voter sur ce point alors que les suppressions d'emplois impactent directement les conditions de travail des agents. Pour la DGFIP, les suppressions d'emplois deviennent donc un simple point «annexe». Cela démontre bien, s'il en est besoin, le niveau du dialogue social actuel à la DGFIP ! Compte tenu du contexte économique et politique et des cures d'austérité annoncées, la CGT craint une saignée des effectifs pour l'année prochaine.

Deux autres points sont également à l'ordre du jour de ce CSAL, pour information :

- Mise en place du service départementalisé d'accueil au 01/09/25 à Château-Chinon et Decize

- Rattachement du SIE de la Nièvre au Centre de Contact des Professionnels de Lons le Saunier à compter du 10 juin 2025

A l'instar de ce qui s'est passé pour les SIP et leurs rattachements à des centres de contact, le SIE de la Nièvre va être rattaché au centre de contact des professionnels de Lons-le-Saunier. A l'image de ce qu'il s'est passé pour les SIP, la CGT affirme que les agents du SIE devront venir en soutien à ce centre de contact alors qu'ils auront perdu des emplois entre-temps ou auront des emplois vacants.

Les élues CGT s'interrogent sur l'utilité de siéger en CSAL si tous les points à l'ordre du jour sont pour information. Quid du dialogue social quand l'administration peut s'affranchir de l'avis des représentants élus du personnel ?

La CGT déplore que la campagne déclarative d'impôt sur le revenu n'ait pas fait l'objet d'un point en CSAL comme d'habitude.

Les élus CGT Finances Publiques de la Nièvre ont décidé de ne pas siéger et rappellent leurs revendications :

- arrêt des suppressions d'emploi ;
- création d'emplois de titulaires ;
- plan de titularisation des contractuels ;
- service public de plein exercice et de proximité : nous vous remettons ce jour une pétition en cours de signature par les usagers pour un accueil juste et de qualité à la DGFIP (à ce jour, 190 signatures).

Point eco fip : est-ce que laisser pousser au-delà du raisonnable les pelouses (notamment Cosne sur Loire et Nevers) s'inscrit dans le cadre d'une démarche écologique afin de préserver la biodiversité ?